AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

L'ACCORD COMMERCIAL franco-anglais est conclu

Après deux semaines de négociations, la délégation commerciale française ayant à sa tête M. Bonnefon-Craponne, et la délégation britannique dirigée par M. Walter Runciman, président du Board of Trade, sont parvenues à un accord dont le texte a été paraphé hier matin par M. Bonnefon-Craponne, au nom du gouvernement français, et par M. Colville, secrétaire du commerce d'outre-mer, au nom du gouvernement anglais.

La délégation française regagnera Paris dans la matinée d'aujourd'hui.

Un communiqué

Le communiqué suivant a été remis à la presse par la délégation française :

« Aujourd'hui a été paraphé un accord commercial qui mettra heureusement fin aux difficultés qui s'étaient élevées entre la France et la Grande-Bretagne. Les deux pays abolissent les mesures qu'ils avaient prises il y a quelques mois et se concèdent mutuellement, en matière douanière, le traitement de la nation la plus favorisée.

» Des ajustements tarifaires et des aménagements en matière de contingents complètent cet arrangement qu'accompagnent, par ailleurs, des décisions prises de part et d'autre pour améliorer la réglementation actuellement applicable à l'échange de certains produits agricoles ».

Les conversations qui ont abouti à cet accord ont été empreintes de la plus grande cordialité, les négociateurs ayant toujours eu en vue la nécessité de développer les échanges entre les deux pays

La signature qui mettra en vigueur le nouveau régime, institué par l'accord, est attendue incessamment.

Les pourparlers ont également porté sur la convention d'établissement commercial destinée à remplacer celle de 1882 et seront poursuivies de manière à aboutir rapidement. Il a été convenu qu'aucune autre information ne serait donnée sur l'accord paraphé en date d'hier, avant la signature.

NOTRE BALANCE COMMERCIALE CONTINUE A S'AMÉLIORER

Pendant les cinq premiers mois de 1934, la valeur de nos importations a atteint la somme de 10 650.819.000 francs pour 19.481.472 tonnes, présentant ainsi des diminutions de 2.048.146.000 fr. et de 1.138.399 tonnes par rapport aux cinq premiers mois de 1933.

Pendant la même période, la valeur de nos exportations a atteint, pendant les cinq premiers mois de 1934, la somme de 7.348.394.000 fr. pour 11.136.950 tonnes, présentant ainsi une diminution de 189.235.000 fr et une augmentation de 982.654 tonnes par rapport aux cinq premiers mois de 1933.

Pendant le mois de mai 1934, les importations ont atteint 1 959.069.000 fr et les exportations 1.364.881.000 fr., soit, en plus pour les importations, 594 millions 188 000 francs.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL D'AGRICULTURE

Le 16e congrès international d'agriculture a continué hier matin à Budapest ses travaux.

La section du vin a examiné les résolutions présentées par MM. Douarche, Digenty et Marescalchi. On a décidé de réunir dans une seule résolution les points essentiels de ces trois propositions.

La section des productions animales a adopté la résolution de M. Prawachenski qui prévoit la hausse dans les prochaines années des prix des chevaux par suite d'une diminution du nombre des poulains.

La section a adopté ensuite une résolution de MM. Steensberg et Kurstuiner qui ont demandé qu'o. favorise des recherches approfondies d'ordre chimique ou physiologique, en vue de donner des informations aux producteurs de lait.

Au cours de la discussion, M. Masse, ancien ministre français, a pris la parole soulignant l'importance du contrôle du lait au point de vue de la santé publique.

La défense contre les ennemis des cultures et arbres fruitiers

Des expériences de traitement ont eu lieu hier, à Canchomprez - Templeuve

Les soins saisonniers et les traitements systématiques que réclament les arbres de nos vergers sont à la base de toute réussite en matière de production fruitière. On n'a pas de beaux fruits dans nos régions sans traiter fréquemment et il convient d'ajouter méthodiquement. Le rappel de ces conditions élémentaires est fait en toute occasion par le dévoué professeur régional d'horticulture M. **Lenfant**, qui multiplie conférences et démonstrations.

Il a fait une active propagande dans les régions de l'Avesnois et de Saint-Pol-Montreuil.

Plus près de nous, dans le pays de Pévèle, il a été secondé par M. Henri **Demesmay**, qui, avec l'aide de cultivateurs avisés, a créé des associations syndicales de défense contre les ennemis des cultures, de sélectionneurs de plants de pommes de terre, de graines de betteraves, toutes cultures qui réclament des soins très suivis.

DES DÉMONSTRATIONS

Il en a déjà été fait à plusieurs reprises, mais cette année, après une longue période de sécheresse qui multiplie les attaques, il est d'autant plus nécessaire de renouveler les démonstrations sur le terrain. Celles qui ont été faites hier à Canchomprez-Templeuve : pulvérisations sur arbres fruitiers de vergers et sur cultures de pommes de terre avaient été organisées par les syndicats de producteurs de fruits de la région de Bersée ; de défense permanente contre les ennemis des cultures de la vallée de la Marque; des producteurs de plants de pommes de terre du Pévèle. Les services agricoles du Nord étaient représentés par M. Charles **Vezin**, directeur, et M. **Lenfant**, professeur spécial d'horticulture. Les dirigeants des associations syndicales, MM Lecouffe, Vanbremeersch, Baliet, maire de Bersée, Blondeau, etc., ont été reçus à 15 h. à la ferme de Canchomprez par Mme Paul Demesmay.

On voit, à gauche : Un des beaux arbres du verger DEMESMAY à Templeuve, qu'on pulvérise à forte pression ; à droite : Quelques explications techniques données autour d'un appareil à cinq jets.

Les traitements au sulfate de cuivre par de puissants appareils pulvérisateurs ont aussitôt commencé dans les vergers voisins.

M. **Lenfant** a fourni toutes explications techniques que nous avons maintes fois exposées dans notre page agricole et sur lesquelles il n'est pas inutile de revenir pour ce qui a trait aux soins contre la tavelure.

La question de dosage est de première importance. Il convient d'y aller progressivement : débuter par de petites doses de sulfate de cuivre : 0 k. 500 pour cent litres à la floraison ; 0.750 après la floraison ; 1 kilo trois semaines après, et si un traitement supplémentaire est nécessaire, pousser jusqu'au maximum de 1 k. 500. Il faut pulvériser finement et ne pas mouiller inconsidérément le feuillage dont la pointe qui recueille au maximum se brûlerait. Opérer donc rapidement en évitant d'opérer à la rosée du matin, ou par temps trop chaud.

Une autre démonstration a été faite ensuite dans un vaste champ de betteraves avec divers produits et des appareils de marques différentes.

LE TRAITEMENT DES MALADIES PAR L'ÉLECTRICITÉ GALVANIQUE

QUI L'ÉLECTRICITÉ GUÉRIT :

La plus grande partie des malades des deux sexes, atteints de maladies chroniques ou non, ayant tout essayé vainement, notamment, ceux atteints de : NEURASTHÉNIE SOUS SES DIVERSES FORMES, *Faiblesse et Débilité nerveuse, Asthénie générale, Dégénérescence et Usure prématurée, Varicocèle, Spermatorrhée et Prostatorrhée, Maladies des Reins de la Vessie et de la Prostate.* — LES MALADIES DE LA FEMME : *Frigidité, Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Ecoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Amenorrhée, Dysmenorrhée.* — LES MALADIES GÉNÉRALES : *Arthritisme, Rhumatisme, Goutte, Sciatique, Gravelle, Calculs Néphrétiques, Obésité, Eczéma, Artério-Sclérose, Maladies des voies digestives, Dyspepsie, Gastralgies, Gastrites, Entérite, Constipation, etc.*

POURQUOI L'ÉLECTRICITÉ GUÉRIT :

Parce qu'elle supplée à l'amoindrissement de nos forces, à la diminution du degré de notre résistance, parce qu'elle est notre fluide vital naturel et constitue le plus puissant modificateur qu'il soit possible de trouver à l'équilibre de notre santé.

COMMENT L'ÉLECTRICITÉ GUÉRIT :

En activant les échanges nutritifs et les sécrétions, en tonifiant la circulation, en la régularisant, en un mot, en remédiant à l'altération du principe vital régissant toutes nos fonctions et toutes les manifestations de notre organisme.

C'EST GRATUIT Tout cela est expliqué clairement dans le précis d'électrothérapie richement illustré dont 20.000 exemplaires d'une valeur de 20 Frs, seront envoyés gratuitement à quiconque en fera la demande à l'Institut Médical du DOCTEUR M.E. GRARD, 30, Avenue Alexandre Bertrand à Forest-Bruxelles (Belgique).

Affranchissement pour l'étranger : Lettres 1.50 Frs — Cartes 0.90 Frs.

9291

LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE JUMENTS ET POULICHES DE GROS TRAIT, HIER, A DOUAI

Un concours de juments poulinières et de pouliches de gros trait s'est déroulé hier samedi, à Douai.

Cette manifestation intéressait les arrondissements de Valenciennes, Lille et Douai.

Les animaux amenés (30 juments et 15 pouliches) présentèrent un excellent ensemble.

Les jurys étaient constitués de la façon suivante :

Pour les juments, MM. G. Macarez; M. Fauvelle; G. Dupont; Jean Candrelier et Hautcœur.

Pour les pouliches, MM. Paul Davaine; Charles Macarez; Mochez; Guffroy et Fernand Poutrain.

D'autre part, parmi les personnalités qui assistèrent aux opérations on remarquait : MM. Buttertin, secrétaire général des Alpes-Maritimes, qui assure pour quelques jours encore les fonctions de sous-préfet, à Douai; Labalette, Lebon, Salomé, Pruvost, vétérinaires; Geroy, professeur d'agriculture; Edouart Coudrelier, président de la société des agriculteurs du Douaisis; Bèle, des agriculteurs du Nord et M. Riez, directeur des services vétérinaires au département, commissaire général du concours.

LE PALMARES

Les opérations des jurys ont donné les résultats suivants :

Juments. — 1.000 fr. et médaille argent : Dora, à M. Desen, de Saint-Saulve; Elina, à M. Roland, de Denain; Mina, à M. Desert.

800 fr. et médaille argent : Cadri II, à M. Roland; Bertha, à M. Desert.

700 fr. et médaille argent : Carmen, à M. Deffontaine, de Bazieux.

500 fr. et médaille bronze : Frida et Costequerant, à M. Alglave, de Rombles; Denaisaux, à M. Roland.

400 fr. et médaille bronze : Milusine, Louisa et Auron, à M. ...land; Lisette, à M. Dujardin, de Flines-les-Raches; Iris, à M. P Davain, de Lecelles.

300 fr. et médaille bronze : Lyda, à M. Blanchard, de Thivencelles; Débutante, à M. Dujardin; Jeannette, à M. Miroux, d'Oisy; Mira, à M. Niellet, de Bourghelles; Albionne, à M. Duburque, de Roucourt; Sultane et Auréole, à M. Roland; Altesse, à M. Everaert, de Wauhehain.

200 fr. et médaille bronze : Olga, à M. Flavigny, de Rouvignies; Yvette, Aucusone, Mariette, Hermive et Auréa, à M. Roland; Lisette, à M. Dethier, de Sin-le-Noble.

Pouliches. — Prime de 800 fr. et médaille d'argent : Emma des Haulues, à M. Desert.

600 fr. et médaille bronze : Joconde te Junon, à M. Roland.

400 fr. et médaille bronze : Orientale, à M. Fauville, de Bouchain; Miclette de la Loge, à M. Fleuret, d'Attiches.

250 fr. et médailles bronze : Charmante, à M. Delporte, d'Auhiers; Louise du Bois, à M. Fleuret.

200 fr. et médaille bronze : Oliva, à M. Fauville; Fadette, à M. Duburque; Coquette, à M. Olliviez, d'Haveluy; Joliette et Joyeuse, à M. Roland.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 16. — Viandes : Bœufs : Quartier derrière, 6.50 ; devant, 2.50 ; Aloyau, 11.50 ; Cuisses, 6 ; Train entier, 8.25. — Veaux : 1re qualité, 9.35 ; 2e, 7.30 ; 3e, 5.70 ; Pan Cuisseau, 14.25. — Moutons : 1re, 13 ; 2e, 10.50 ; 3e, 7.70 ; Gigots, 15.50; Carrés parés, 22 ; Epaule, 7.25. — Porcs : 1re, 7.40 ; 2e, 6.45 ; Filets, 9.75 ; Jambons, 8.50 ; Lard, 3. — Beurres : Laiteries Normandie, 13.25 ; Charente Poitou Touraine, 12.75 ; Malaxés Normandie, 11.65 ; Malaxés Bretagne, 11. — Œufs : Picardie et Normandie, 340 ; Bretagne, 285 ; Poitou Touraine Centre, 350 ; Outre-Mer, 265. — Fromages : Brie moyen, 0.65 ; Camembert Normandie, 1.10 ; Divers, 0.50 ; Lisieux, 2.25 ; Vrac, 1.85 ; Pont-L'Evêque, 1.80 ; Port Salut, 5.10 ; Gruyère et Comte, 6.35. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 12 ; Fermes, 10.50 ; Lapins morts, 8.35 ; Oies, 8.50 ; Poulets Nantais, 17.50 ; de Bresse, 21.50 ; Poules de Bretagne, 10.25. — Poissons : Barbues, 7.50 ; Bars, 13 ; Homards vivants, 17 ; Langoustes vivantes, 18 ; Maquereaux Français gros, 2.75 ; petits, 6.50 ; Merlans ordinaires, 3.50 ; Raies, 1.85 ; Sardines Salées, 17.50 ; Fraîches, 25 ; Soles, 14 ; Moules Isigny, 0.60.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE, 16. — Tendance soutenue. Ventes : 1.750 sacs ; Juin, 158 ; juillet, 158 ; août, 158 ; septembre, 160.50 ; octobre, 160.50 ; décembre, 161.75 ; janvier, 161.75 ; février, 161.75 ; mars, 162.50 ; avril, 162.50 ; mai, 162.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Valenciennes, 16. — Beurre, 14 à 15 fr. le k. ; œufs, 0.40 p. ; fromage blanc, 2 à 2.50 le k. ; hollande, 8 à 12 fr. le k.; maroilles, 6 à 8 fr. p. ; camemberts, 2 à 3 fr. p. ; pommes de terre nouvelles, 0.75 à 1.50 le k. ; vieilles, 1 fr. le k. ; Oignons, 0.50 la petite b. ; ails, 5 à 6 fr. le k. ; carottes, 0.75 à 1 fr. la petite b. ; poireaux, 0.80 à 1.80 la b. de 12 ; céleri, 0.50 à 1 fr. le petit pied ; épinards, 1.25 à 1.50 le k. ; choux-fleurs, 1.50 à 2.50 p. ; laitues, 0.25 à 0.50 p. ; pigeons, 12 à 13 fr. la c. ; jambons, 32 fr. le k. ; lard, 11 à 16 fr. le k. ; tripes, 5 à 5.50 le k. ; poulets vivants, 18 à 28 fr. p. ; morts, 16 à 20 fr. le k. ; poules vivantes, 15 à 26 fr. p. ; mortes, 12 à 13 fr. le k. ; canards vivants, 18 à 24 fr. p. ; morts, 12 à 16 fr. le k. ; lapins vivants, 20 à 28 fr. p. ; morts, 13 à 14 fr. le k. ; viande chevaline : contrefilet, 16 à 18 fr. le k. ; bifteack, 14 à 16 fr. le k. ; côte, pot-au-feu et jarret, 4 à 5 fr. le k.

— Blés blancs, 130 fr. les 76 kilos, (sans acheteurs) ; seigles, 80 fr. les 100 kilos ; escourgeons, 64 fr. ; avoines : 1re qualité, 48 fr. ; maïs, 125 fr.

Au 15 juin, il y avait : 32.181 sacs de sucre blanc aux entrepôts de Valenciennes.

A Douai, 16. — Poulets fins, 20 fr. le kilo vivant ; poulets ordinaires et poules, 12 fr. le kilo ; canards et oies, 11 fr. le k.; lapins, 8 fr. le k. ; pigeons âgés, 11 fr. la c. ; jeunes, 12 fr. la c. ; beurre, 13 fr. le k. ; œufs, 0.35 p.

A Cambrai, 16. — Achat direct à la Culture : Blé, (76 k.), 130 fr. les 100 kilos ; avoine, 45 fr. ; escourgeon, néant ; seigle, 70 fr. ; paille de blé, 85 fr. les 1.000 k. ; paille d'avoine, 65 fr. ; fourrage de luzerne, 250 fr. ; fourrage de trèfle, 200 fr. ; cossettes de chicorée, 78 fr. les 100 k.

Vente à la Culture : Son de froment, 36 fr. les 100 k. ; Tourteaux de lin, petit format, 76 fr. les 100 kilos ; Tourteaux d'arachides, 62 fr. ; tourteaux de ricin, 43 fr.; nitrate de soude, 93.50 ; sulfate d'ammoniaque, 89.50

A Dunkerque, 16. — Beurre, 8 à 8.50 ; margarine, 2.50 à 5 fr. la livre ; œufs de poules, 5.50 ; de canes, 6 fr. les 13 ; poules, 6 à 7 fr. ; poulets, 7 à 8 fr. ; lapins, 6 fr. la livre ; fromage de Bergues, 5 à 6 fr. le k. ; poireaux, 0.75 à 1.50 la b. ; asperges, 4 à 4.50 ; pommes de terre du pays, 0.75 le k. ; pois non écossés, 2 fr. le k. ; poules vivantes, 15 à 25 fr. ; canards, 15 à 25 fr. ; poussins, 2 fr. ; canetons, 3.50 p.

A Caudry, 16. — Voici les prix à Caudry, sur les principales denrées durant la semaine écoulée : Beurre, 13 à 15 fr. le k. ; œufs, 0.35 p. ; gruyère, 8 à 16 fr. le k. ; maroilles, 6 à 8.50 p. ; pommes de terre nouvelles, 1.25 le k. ; poules, 14 fr. le k. ; canards, 14 fr. le k. ; poulets, 15 fr. le k. ; dindes, 16 fr. le k. ; lapins, 13 fr. le kilo.

A Orchies, 15. — Le cours moyen du beurre a été de 7.50 à 8 fr. la livre ; celui des œufs, 0.35 et 0.40 p.

A Le Cateau, 16. — Beurre, 6.75 à 7 fr. la livre ; œufs, 0.35 et 0.40 la p. ; fromage blanc frais du pays, 1.50 le k. ; pommes de terre, 0.60 le k. ; longues, 0.90 le k. ; pommes de terre nouvelles, 1.25 le k. ; poules, 17 à 23 fr. la p. ; petits poulets, 18 à 25 fr. la c. ; gros poulets, 20 à 30 fr. p. ; pigeons, 12 et 13 fr. la c. ; canards, 20 à 22 fr. p. ; lapins, 9 à 20 fr. p.

A Saint-Quentin, 16. — Œufs, 0.35 p. ; beurre, 11 à 14 fr. le k. ; maroilles, 6 à 8.50 p. ; gruyère, 8 fr. le k. ; poules, 14 à 16 fr. le k. ; poulets, 18 à 20 fr. ; lapins, 12 à 14 fr. ; canards, 14 à 15 fr. ; oies, 13 à 16 fr. ; dindes, 16 fr. le k. ; pigeons, 4.50 à 6.50 p. ; choux, 1 à 1.25 p. ; choux-fleurs, 2.50 à 3 fr. p. ; carottes, 0.75 à 1.25 la b. ; pommes de terre, 1 à 1.50 le k. ; artichauts, 1.25 à 2.50 p. ; asperges, 3 à 3.50 le k. ; haricots verts, 7.50 à 8 fr. le k. ; radis, 0.50 à 0.75 la b. ; salades, 0.25 à 0.35 p. ; pain, 1.90 le k. — Viande, prix inchangé.

A Le Quesnoy, 15. — Beurre, 14 fr. le k. ; œufs, 0.40 p. ; fromage blanc du pays, 1.50 le k. ; 1.25 la pinte ; maroilles, 8 à 10 fr. p. ; camemberts, 3.50 la b. ; boulettes de l'Avesnois, 1.75 à 2 fr. p. ; pommes de terre nouvelles, 1.25 et 1 fr. le k. ; poules, 14 à 20 fr. p. ; poulets, 18 à 28 fr. p. ; canards, 16 à 20 fr. p. ; lapins, 16 à 22 fr. p. ; pigeons, 14 fr. la c.

A Calais, 16. — Beurre, 14 fr. le k. ; œufs, 9.50 le quarteron ; pommes de terre, 0.80 le k. ; poulettes, 40 fr. ; poules, 35 à 45 fr. ; poules, 30 à 35 fr. ; canards, 30 fr. ; pigeons, 12 fr. la c. ; lapins ordinaires, 14 fr. le k.

A St-Omer, 15. — 50 veaux gras, 5, 5.50 et 5.75 le k. ; 209 porcs, 4, 4.25 et 4.75 le kilo.

A Arras, 16. — On avait amené 400 bêtes environ. Marché calme, transactions difficiles. Tendance à la baisse.

Les flamandes prêtes ou fraîches vêlées sont vendues de 1.500 fr. à 2.000 fr. ; la 2e catégorie de 1.200 à 1.500 fr. ; la 3e catégorie de 900 à 1.200 fr.

Les bêtes à nourrir sont cotées de 3 à 4.50 le k. vivant.

Le cours de la bête grasse varie de 1.75 à 3.50 le kilo vivant.

Marché aux porcs : Porcelets, 50 à 100 fr. ; coureurs, 150 à 250 fr.

— Beurre, 6 à 6.50 la livre ; œufs frais, 8 à 8.50 le quarteron ; poules, 18 à 25 fr.; poulets, 30 à 50 fr. la c. ; lapins, 15 à 25 fr. p. ; pigeons, 8 à 10 fr. la c. ; canards, 18 à 22 fr. p. ; oies, 35 à 3 40 fr. p.

A Guînes, 15. — Beurre, 5.50 à 6 fr. la livre ; œufs, 7.50 le quarteron ; poules, 25 à 40 fr. la c. ; poulets, 25 à 50 fr. la c.; lapins, 10 à 25 fr. p. ; pigeons, 8 à 10 fr. ; pommes de terre, 0.90 le kilo.

Elle souffrait des reins nuit et jour !

Mme M. Dubois, rue de Metz, à Croix (Nord), nous a écrit : «Pendant trois ans j'ai souffert continuellement des reins, incapable de me baisser, même pour me chausser ; j'étais percluse de rhumatismes. Le docteur m'avait dit être atteinte d'hydropisie. Mon état a été transformé par les Pilules Foster ; le soulagement s'est fait sentir dès les premières boîtes. Je n'ai eu qu'à continuer pendant quelque temps pour être complètement remise. »

Mme M. Dubois (d'après photographie)

(Signature légalisée le 24 janvier 1934).

Que de jours de maladie seraient évités si chacun pensait à fortifier ses reins. Les reins sont les filtres chargés d'éliminer l'acide urique et les poisons du sang. La formule des Pilules Foster est spécialement établie pour les reins. Les Pilules Foster ne contiennent aucune substance dangereuse et donnent des guérisons remarquables dans les cas de : mal de dos, sciatique, goutte, gravelle, coliques néphrétiques, albumine, enflures des chevilles. Ttes Phies. La boîte : 8 fr. 50; la double boîte : 14 fr. 85 ou fco H. Binac, 25, rue St-Ferdinand Paris (17e).

MARCHÉS DES COTONS

du 16 Juin 1934

LE HAVRE. — Juin, 241 ; juillet, 242 ; août, 241 ; septembre, 242 ; octobre, 242 ; novembre, 242 ; décembre, 243 ; janvier, 243 ; février, 243 ; mars, 244 ; avril, 244 ; mai, 245. — **Hausse, 1 franc.**

LIVERPOOL. — **Hausse, 6 à 7 pence.**

COMBINÉS BARRAL

Pour la conservation certaine des ŒUFS

5 COMBINÉS BARRAL

Pour 500 ŒUFS : 11 fr.

Notice gratis sur demande

Mr RIVIEL

Villa d'Alesia, Paris (14e)

Marque déposée

9007

BOURSE D'AFFRETEMENT DE LILLE

Journée du Samedi 16 Juin

Beuvry-La Madeleine, 6.25 ; Tournai vicinal, 8.25 ; Villers-St-Paul, 19.75 ; Roubaix quai d'Anvers, 7.25. — Bruay-Beaumont port Pas de loup, 21.50 ; Beautor, 16 ; Rumpst-les-Boom, 11.50. — Escarpelle-Chamarande, 32.25. — Denain-Conflans Ste-Honorine, 20.50. — Gayant-Dunkerque fluvial, 11 ; id., 11.90 ; Villers-St-Paul, 18.25 ; Nancy 81 ou Champigneulle, 31.50. — Harnes-Les Tarterêts, 29.25 ou Bas-Vignons, 29.50 ; Bousbecque, 7. — Haubourdin-Millebrugghe Basse Cohne, 14. — Liévin-Aubervilliers Vertus, 28.80 ; Noyon Pont-L'Evêque, 16.25; Roanne, 47 ; Origny-Ste-Benoite, 18. — Loos-Gand Port Arthur, 8.50. — Ostricourt-Mantes, 23.75. — Pont-à-Vendin-Issy-les-Moulineaux, 26.05. — St-Amand-Rueil Chatou, 24.75 + 0.90. — St-Pierre-Paris Austerlitz, 26.80. — Violaines-Paris environs, 26.60 ; Tourcoing Blanc-Seau, 6.50 ; Isbergues, 5. — Vieux-Condé-Origny-Ste-Benoite, 17.50. — Beuvry-Paris Tolbiac, 29. — Bruay-Paris environs, 26. — Isbergues-Bois Bretoux, 52. — Noyelles-Montereau, 32.50. — Ostricourt-Eppeville Ham, 13.75.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE BÉTHUNE

Séance du 16 Juin 1934

Beuvry-Mary-sur-Marne, 270 t., 29.50. — Beuvry-St-Omer, 280 t., 7.50. — Beuvry-Verberie, 280 t., 16.50. — Bruay-Amiens Aval, 280 t., 21. — Bruay-Beautor, 280 t., 15.50. — Bruay-Calais quais divers, 280 t., 10. — Bruay-Coulogne, 200 t., 11. — Bruay-Marcq, 280 t., 6.75. — Bruay-Pargny-sur-Saulx, 280 t., 28.90. — Bruay-Roulers, 270 t., 9.75. — Eleu-Calais Bassins, 280 t., 11.25. — Gayant-Paris environs, 280 t., 26.50. — Harnes-Isbergues, 280 t., 5.50. — Harnes-Montargis, 280 t., 34. — Harnes-Origny-Ste-Benoite, 280 t., 17.50. — Marles-Arques, 280 t., 7. — Marles-Calais Ville Quais divers, 280 t., 10. — Marles-Coudekerque-Branche canal de Bourbourg, 280 t., 10. — Marles-Dunkerque Bassins, 280 t., 10.25. — Marles-Gravelines, 280 t., 10. — Marles-Hondschoote, 100 t., 15. — Marles-Houlle, 100 t., 12.50. — Marles-Isbergues, 280 t., 4.75. — Marles-Meurchin, 280 t., 5.25. — Marles-Noyelles-Godault, 280 t., 5.25. — Marles-Sequedin, 280 t., 5.75 ou Lille, 6. — Oignies-Watten, 280 t., 9. — Thivencelles-Pantin, Apt des Grands Moulins, 280 t., 27.30. — Violaines-Isbergues, 280 t., 5. — Violaines-St-Quentin, 275 t., 13.60. — Violaines-Verberie, 280 t., 16.10.

Bateaux enregistrés hors séance

Beuvry-Colmar, 275 t., 43.

Répartition du Tonnage

Région Paris, 840 t. ; Région Chauny, 1.395 t. ; Région Lille-Roubaix, 560 t. ; Région Dunkerque-Calais, 1.880 t. ; Région Douai, néant ; Divers, 3.6.5 t. ; Petits bateaux, 200 t. — Total : 8.490 tonnes.

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le GRAND SPÉCIALISTE de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL

En adoptant ces nouveaux appareils à **COMPRESSION SOUPLE** dont l'action bienfaisante ne provoque pas la moindre gêne, les hernies les plus **VOLUMINEUSES** et les plus **REBELLES** diminuent instantanément de volumes et disparaissent peu à peu **COMPLETEMENT.**

Nul dérangement dans les **OCCUPATIONS**, nulle **SOUFFRANCE**, c'est un véritable bienfait. **HERNIEUX** n'hésitez pas, votre salut est là

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de **HERNIES, EFFORTS DESCENTE, OBESITE, VARICES**, doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 h. à 4 h. à :

LILLE tous les jours de 9 h à midi et de 15 h à 19 h., Cabinet Régional, 62 rue Faidherbe (dim et fêtes exceptés)

Roubaix, 17 juin, Café des Arcades, 55, rue du Maréchal-Foch.
Armentières, 18 juin, Hôtel du Comte d'Egmond.
Marchiennes, 19 juin, Hôt. du Grand Cerf.
Maubeuge, 20 juin, Hôt. de la Poste.
Denain, 21 juin, Hôtel du Commerce.
Douai, 22 juin, H. du Gd Cerf Commerce.
St-Quentin, 23 juin, Hôtel du 8 Octobre.
Tourcoing, 24 juin, Hôt. Verdy (p. gare)
Cambrai, 25 juin, Hôt. du Mouton-Blanc.
Bohain, 26 juin, Hôt. du Lion d'Or.
Laon, 27 juin, H. du Commerce (f. gare)
Hirson, 28 juin, Hôt. du Commerce.
Chauny, 29 juin, Hôt. de la Gare Pallice
Soissons, 30 juin, de 9 h. à 3 h., Hôtel de la Gare (bureau de tabac).
Fourmies, dimanche 1er juillet, Hôt. Jean, (tabac face gare).
St-Pol-s-Ternoise, 2 juil., H. du Trocadéro.
Auchel, 3 juillet, Hôt. des Arcades.
Solesmes, 4 juillet, Hôtel de la Hure.
Calais, 5 juil., H. Métropole (p. gare Cle).
Lens, 6 juillet., H. de la Gare (Monte).
Valenciennes, 7 juillet, H. de Flandre.

Un éminent collaborateur recevra aussi à:

Péronne, 23 juin, Hôtel Saint-Claude.
Albert, lundi 25 juin, 9 h. à 3 h. H. Paix.
Abbeville, mercredi, 27 juin, H. de France.
Doullens, 28 juin, Hôt. des 4 Fils Aymon.
Amiens, sa. 30 juin, H. Paris, 36, r. Noyon.

CHUTES MATRICE et tous ORGANES, VARICES, ORTHOPÉDIE

M GLASER 44 Bd Sebastopol PARIS

DIABETE - ALBUMINURIE

Résultats remarquables par les célèbres remèdes du Docteur Damman, à base **d'extraits de plantes, absolument inoffensifs**. Demander brochure D. A., 50, avec preuves au **Pharmacien Masclet**, 13 avenue G. Dron, à **Tourcoing** (Nord), **en indiquant pour quelle maladie.**

638

LE PRIX DE LA VIANDE DE BŒUF DANS LE NORD

Le Comité d'Action Economique du Département du Nord (Commission de la Viande), nous communique le tableau indicatif suivant des prix de vente au détail de la viande de bœuf, applicables à partir du 18 juin :

Prix d'achat (au kilogramme) : 1re et 2e qualité : 7.50 et 5.50.

Prix de vente maxima au détail (Ces prix peuvent toutefois être majorés de 0 fr. 25 au kilogramme dans les villes où existe un octroi) : Filet, 1re, 23.50 ; 2e, 18.75 ; Rumsteack (Aloyau, Contrefilet), 1re, 19.25 ; 2e, 15.25 ; Levée ou quart, gros flanchet, Boule, Biftecks, Badart ou tranche, grasse, entrecôtes, 1re, 17.75 ; 2e, 14 ; Bavette d'aloyau, 1re, 17.25 ; 2e, 14 ; Hampe ou entrechair, 1re, 15.25 ; 2e, 12.25; Carbonades, 1re, 10 ; 2e, 8 fr. ; Rognons de chair, 1re, 14.25 ; 2e, 11.75 ; Epaule sans os, 1re, 13 ; 2e, 10.50 ; Nœud du roi (gite à la noix) pièce à queue, Carotte (aiguillette, baronne), 1re, 11 ; 2e, 8.75 ; Epaisse raccourse, Dessus de côtes, Atteinte (3 côtes), 1re, 9.50 ; 2e, 7.50 ; Epais flanchet, 1re, 8.50 ; 2e, 6.50 ; Jarret, Poitrine, Plat de côtes (Mince raccourse), Croisure, Collier, Jumeaux d'épaule, 1re, 6.50 ; 2e, 5.25; Graisses, 1re et 2e, 5 fr. ; Os, 1re et 2e, 0.65.

La fiche délivrée à l'acheteur, conformément à l'arrêté préfectoral du 7 Novembre 1931, lui permet d'exercer un contrôle, cette fiche indiquant la désignation exacte du morceau, la qualité, le poids, le prix de vente à l'unité et la somme due.

CYCLES PARIS-SPORT

Fabrication supérieure, garantis 5 ans, livrés avec roue libre, frein arrière, garde-boue, depuis

130f

43, Boulevard Voltaire - PARIS (XIe)

catalogue gratuit

VOIR NOS FACILITÉS DE PAIEMENT

9071

LE CONTINGENTEMENT DES RIZ

D'après certaines informations, de source autorisée, le décret relatif au contingentement des riz paru, hier matin, au « Journal Officiel », serait de caractère tout à fait provisoire. Il aurait pour but de prévenir les importations massives jusqu'au moment de l'application de la taxe prévue par le projet sur les blés, récemment déposé sur le bureau de la Chambre par M. Queuille, ministre de l'Agriculture, taxe destinée à remplacer ce contingentement.

Cette femme du monde révèle un des secrets de sa table

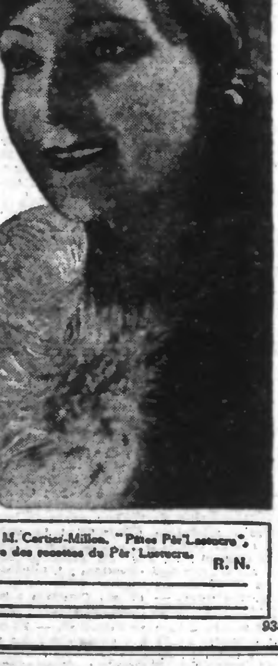

"Avec les pâtes aux œufs frais du Pèr' Lustucru, auxquelles tout le monde fait fête, je ne suis jamais embarrassée pour varier mes menus..." *déclare* Mme G... *femme de l'un de nos plus grands architectes...*

Toutes les maîtresses de maison difficiles sont d'accord pour proclamer que les pâtes aux œufs frais du Pèr' Lustucru sont différentes des autres, plus légères, plus fines... meilleures. Elles sont toujours appétissantes, parce qu'elles ne "collent" pas comme les pâtes ordinaires. Faites-en servir au moins deux fois par semaine, car leur variété est très grande. Grâce aux œufs frais, leur valeur nutritive peut se comparer à celle de la viande. Comme l'écrit le Dr. A. Henimerdinger, professeur d'hygiène alimentaire : "Les œufs, c'est de la viande". Voilà donc une occasion nouvelle de faire une économie - mais une économie qui améliore la table et l'enrichit.

PATES AUX ŒUFS FRAIS

Pèr' Lustucru

GRATUIT : Découpez ce bon et envoyez-le à M. Cartier-Millon, "Pâtes Pèr' Lustucru", à Grenoble, pour recevoir gratuitement le livre des recettes du Pèr' Lustucru. R. N.

Nom ____________________

Adresse ____________________

9385

FEUILLETON DU 17 JUIN 1934. — N. 56

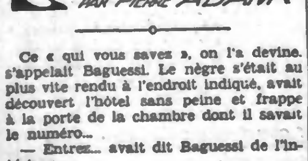

Ce « qui vous savez », on l'a deviné, s'appelait Baguessi. Le nègre s'était au plus vite rendu à l'endroit indiqué, avait découvert l'hôtel sans peine et frappé à la porte de la chambre dont il savait le numéro...

— Entrez... avait dit Baguessi de l'intérieur.

Cette entrevue nocturne, c'était l'heure bénie du criminel, le moment bienheureux où il voyait son idole, lui parlait, respirait son parfum, quêtait ses regards et ses sourires, faisait provision d'émoi en attendant la réalisation d'un rêve éperdu...

La porte s'ouvrit. Baguessi fit un pas en avant, main tendue, visage extatique... Puis il tressaillit et grimaça...

Au lieu de Dorka qu'il attendait, c'était un nègre qui pénétrait dans la chambre

Toudougoudou comprit instantanément les raisons de cette stupeur. Il en ressentit au cœur un pincement cruel. Le démon de la jalousie, qui le tourmentait déjà pour les raisons que nous avons dites, lui donna un motif de plus de souffrir.

Le noir, on s'en souvient, accompagnait Dorka jusqu'au seuil des hôtels où l'aventurière rencontrait Baguessi. Elle avait déclaré à Toudougoudou qu'il n'y avait rien, entre elle et Baguessi que des relations d'affaires. Des affaires qui se traitent ainsi en cachette aux environs de minuit ne sont pas de celles qu'on immatricule au Registre de Commerce ; le nègre le savait, mais il savait aussi que certaines tractations ne peuvent s'effectuer au grand jour. Dorka lui avait vaguement laissé entendre qu'elle se livrait au trafic de la cocaïne. Toudougoudou, ancien boxeur, avait autrefois connu des milieux où la drogue était en honneur : le micmac nocturne de Dorka ne l'étonnait donc point et le rôle de garde du corps de Madame non seulement le flattait, lui Toudougoudou, et lui était infiniment agréable à remplir, mais encore lui semblait d'une utilité rigoureuse.

La brièveté des entrevues de Dorka et de Baguessi, l'égalité d'humeur de la jeune femme avant comme après ses visites au compère, avaient persuadé le nègre qu'en effet il n'y avait rien, au sens amoureux du mot, entre elle et l'homme aux domiciles changeants.

Mais l'attitude, mais les traits décomposés de Baguessi, venaient d'éveiller brusquement les soupçons de Toudougoudou.

— Je viens, dit-il, de la part de qui vous savez pour vous enjoindre de tout arrêter jusqu'à nouvel ordre. Ne rien entreprendre, rien, rien...

— Que se passe-t-il donc ? demanda Baguessi, pourquoi n'est-on pas venu me le dire en personne ?

— Parce qu'on est occupée ailleurs, répondit Toudougoudou avec un sourire équivoque ; on ne peut mener de front les affaires et l'amour.

— Quoi ? rugit presque Baguessi.

— Doucement, donc ! fit le nègre, si vous criez comme ça, vous allez ameuter tout le monde.

— Je ne crie pas, dit Baguessi. De quel amour parlez-vous ?

— Bah ! Bah ! La patronne est bien libre d'aimer qui lui plaît... Vous ne soutiendrez pas le contraire ?

— Elle est avec quelqu'un en ce moment ?

— Ça, je n'en sais rien.

— Alors, qu'est-ce qu'il raconte, cet idiot-là ? Qu'est-ce qu'il chante ?

— L'idiot, qui est-ce ? interrogea Toudougoudou.

— Quelqu'un qui n'est pas loin, dit Baguessi

— Merci, fit le nègre, merci beaucoup. Seulement, avant de traiter les autres d'idiots, on se regarde soi-même dans une glace. Moi, je n'ai pas qualité pour débiner la patronne. Je ne sais rien, je ne vois rien : si mon œil droit voit quelque chose, mon œil gauche dit à mon œil droit qu'il s'est trompé. Hi ! Hi ! Ha ! Ha ! A présent, pour faire ma commission jusqu'au bout, je dois ajouter qu'on vous téléphonera demain à l'endroit convenu. Salut, bonsoir et bonne nuit, faites de jolis rêves.

Toudougoudou se retirait sur ces mots, laissant Baguessi moralement désarticulé.

— Pourquoi Dorka m'envoie-t-elle ce moricaud ? se disait-il. Pourquoi n'est-elle pas venue ? « Si mon œil droit voit quelque chose, mon œil gauche dit à mon œil droit qu'il s'est trompé... » Tonnerre !

L'homme violent reparaissait en Baguessi au souvenir de ces paroles énigmatiques et narquoises, dont la signification, cependant, ne se devinait que trop.. Baguessi, depuis son arrivée à Paris, travaillait au péril de sa sécurité pour Dorka. Il s'abstenait d'aller chez elle pour ne pas la compromettre en cas de grabuge. Il la croyait sage, et voici qu'un semeur de trouble s'introduisait en pleine nuit dans cette chambre d'hôtel, et raillait la crédulité de Baguessi. « Avant de traiter les autres d'idiots, on se regarde soi-même dans une glace... » Malheur et fureur ! L'ex-forçat serrait les poings, grinçait des dents, y voyait déjà rouge.

— Elle téléphonera demain, se dit-il : nous verrons ! Attendonc demain...

Mais rien n'est pénible comme l'attente à qui brûle de déchiffrer une énigme. En vain Baguessi s'était-il couché et avait-il essayé de dormir. La matinée, le lendemain, lui parut interminable. Enfin, au nouvel hôtel où il venait de retenir une chambre, le coup de téléphone tant souhaité arriva...

— Allo ! fit la voix de Dorka, je suis désolée de ne pouvoir aller de quelques jours à cette partie de pêche dont vous m'avez parlé ; remettons-la à plus tard : ne bougeons ni l'un ni l'autre...

— Je voudrais vous voir, dit Baguessi.

— Impossible.

— Pourquoi ?

— Raison de santé. Et vous, qui n'êtes pas bien, soignez-vous aussi, ne sortez pas, ce sera plus sage.

— Mais j'ai absolument besoin de vous voir. Je veux...

Baguessi entendit à cet instant le bruit sec de l'appareil que Dorka venait de raccrocher

— De deux choses l'une, se dit-il, ou nous sommes menacés d'un danger qu'elle n'ose révéler à distance, ou elle se moque de moi.

La prudence passant avant la jalousie, Baguessi se terra deux jours durant. Et ce qui achevait de le convaincre qu'un danger planait en effet sur Dorka et sur lui-même, c'est que la Hongroise ne téléphonait plus...

Le troisième soir, il était sorti... Sur les boulevards qu'il venait d'atteindre, des camelots passaient en courant. Ils criaient :

— La bande est arrêtée ! Dernière édition ! Tous les détails ! La bande...

Baguessi avait acheté un journal et pris connaissance des événements que l'on sait. De là cette crise de gaieté intérieure, maintenant suivie d'un redoublement d'inquiétude sentimentale.

— Je vois, se disait-il ; Dorka avait vent de l'imminence de l'arrestation de ces pauvres andouilles, mais elle ne savait pas au juste qui tomberait dans les filets... A présent, nous voilà tranquilles, pour un temps. Je n'ai plus à me cacher... Mais pourquoi ne m'a-t-elle pas appris elle-même la nouvelle ? Pourquoi, sachant où je logeais, ne m'a-t-elle point téléphoné ?

Cette abstention cadrait trop bien avec ce qu'avait dit Toudougoudou pour que le sang de Baguessi ne se remît point à bouillir plus fort que jamais dans ses veines.

— Et puis, fit-il dans un mouvement de décision soudaine, je suis bien bon de m'effacer ! Il faut que je voie Dorka au plus tôt. Allons à Montmartre !

Il obliqua par la rue Drouot, se dirigea vers la Butte, la gravit en peu de temps, arriva à la maison de l'aventurière. Il n'y était venu que deux fois, mais il se la rappelait dans ses moindres détails.

La porte étant ouverte, il gagna le fond du vestibule, prit l'ascenseur et monta...

En haut, il sonna à l'appartement de la Hongroise et attendit, retenant son souffle.

Nul bruit ne lui parvint de derrière la cloison... Personne n'ouvrit.

— Elle dîne dehors, constata-t-il. Eh ! bien, je vais dîner aussi, dans le quartier, et j'attendrai.

Il redescendit, avisa bientôt un restaurant d'aspect modeste, entra et vit tout de suite que ce qu'il avait pris pour une vulgaire gargote était en réalité un établissement fréquenté par une élégante clientèle. Il flotta une demi-seconde, devant ces tables fleuries, et prit le parti de rester. L'instant d'après, il était assis au fond de la salle et composait gravement son menu, lorsque deux hommes de belle mine vinrent s'asseoir non loin de lui.

— Quatre couverts, dit le plus gros des deux au garçon accouru pour prendre leurs ordres.

— Non, trois, rien que trois, fit l'autre client.

— Comment ! s'écria le gros, Dorka ne vient pas ? Je croyais...

— Je croyais aussi, repartit le compagnon, mais au dernier moment, elle m'a fait savoir qu'elle n'était pas libre.

— Ah ! les femmes, mon cher ! soupira le gros. C'est comme Henriette, qui se pique d'exactitude ; tu la vois, son exactitude ? Que veux-tu parier qu'elle aura sa petite demi-heure de retard ?

Ils haussèrent les épaules tous les deux et se mirent à rire, sans remarquer que leur voisin de banquette les dévorait des yeux.

Car Baguessi avait tout entendu, et ce nom de Dorka, prononcé par le grand gaillard blond qu'il apercevait très nettement dans la glace d'en face, venait de lui serrer la gorge et de redoubler son agitation.

(A suivre).